

COMMUNE DU TOUVET Département de l'Isère Arrondissement de Grenoble

FREFECIAL LO

1 3 OCT. 2014

SERVICE DU COURRIER

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice: 23 Présents: 19 Votants: 21

L'an deux mil quatorze, le 29 septembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune du Touvet, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Laurence THERY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 23 septembre 2014

Présents: BRIAT Arnaud, BACHELOT Cécile, GEORGES Stéphane, GONNET André, GUILLON Dominique, JACQUIER Patricia, LAGUIONIE Brice, MICHELONI Christine, NOLLY Michel, POURCHON Franck, RAFFIN Adrian, RATAHIRY Gaëlle, THERY Laurence, VEUILLEN Pascal, VUILLERMOZ Annie, ANSANAY Emmanuelle, CHARPENTIER Vincent, FELTZ Corinne, ROBERT Christian

Absents excusés: MOURETTE Jean Louis (pouvoir donné à André Gonnet), LARGE Sylvie (pouvoir donné à Laurence Théry)

Absents: MOUSSY Aude, LEJEUNE Gilles

Secrétaire de Séance : RAFFIN Adrian

Objet: Admission en non valeur

 $n^{\circ}9:29/09/2014$

Après avoir entendu le rapport de Madame Le Maire, maire de la commune du Touvet,

Considérant que le comptable du trésor n'a pu procéder au recouvrement de diverses créances.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

DECIDE de procéder à la modification du budget suivante :

Chapitre 65 Autres charges de gestion courante 1081.33 € Article 6542 Perte sur avance non recouvrable

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité

Pour extrait conforme, Le TOUVET, le

Le Maire.

Laurence THER

0 9 OCT. 2014

0 7 OCT. 2014

TRANSMIS au représentant de l'Etat le :

PUBLIE le:

0 7 OCT. 2014

Mairie du Touvet - 700 Grande rue, BP 8 - 38660 Le Touvet Tel: 04 76 92 34 34

Fax: 04 76 92 34 30 • www.letouvet.com • E-mail: mairie@letouvet.com